

JÉRÔME BINDÉ

PAUL VI ET L'UNESCO

Monsieur le Cardinal
Excellences
Messeigneurs
Messieurs les Présidents
Mesdames, Messieurs, chers amis

Le thème que vous avez mis au centre de ce colloque – «Le dialogue possible: Paul VI et les cultures contemporaines» – me paraît particulièrement heureux du point de vue de l'UNESCO. Permettez-moi à cet égard, au nom du Directeur général de l'UNESCO, de vous exprimer notre joie d'accueillir ce colloque dans la maison de l'UNESCO. Mon intervention portera sur *Paul VI et l'UNESCO*.

Le sujet même de votre colloque m'incite d'abord à évoquer les relations entre l'UNESCO et le monde catholique – qui excèdent naturellement celles de l'Organisation et du Saint-Siège ou de l'Église.

Ces relations, faut-il le rappeler, ne furent pas des plus faciles à l'origine. Sans doute faut-il résumer ici la controverse fondatrice qui marqua les premières années de l'UNESCO, et qui opposa deux courants de pensée: ceux qui estimaient que l'action de l'Organisation devait se fonder sur une philosophie, certains diraient une idéologie, et ceux qui se sont opposés à cette vision, au nom d'une conception pragmatique fondée sur l'action commune. Vous aurez reconnu ici le face-à-face difficile entre Julian Huxley et Jacques Maritain. Julian Huxley était l'un des pères fondateurs de l'UNESCO, puisqu'il avait été le secrétaire de la Conférence de Londres, puis le Secrétaire exécutif de la Commission chargée de convoquer la première Conférence générale de l'Organisation, avant d'en devenir le premier Directeur général. Julian Huxley était un biologiste et un essayiste éminent, fils d'un très grand scientifique et frère d'Aldous Huxley, l'auteur du *Meilleur des mondes*. Sa vision était celle d'un humanisme mondial, scientifique et évolutionniste. Il était convain-

cu que l'action de l'UNESCO avait besoin d'être fondée «sur une philosophie, une hypothèse de travail qui tende à expliquer les buts et les fins de l'existence humaine et qui puisse dicter, ou tout le moins suggérer, une prise de position devant les différents problèmes». Bref, l'UNESCO devait s'édifier sur une «croyance en une doctrine générale cohérente». Julian Huxley entreprit dans cette perspective la rédaction d'une étude, *L'UNESCO, ses buts et sa philosophie*, pour fonder cette doctrine qu'il voulait globale et universelle.

Ainsi que vous le savez, de nombreux délégués ne jugèrent pas possible de concilier avec la diversité des idéologies, des croyances et des traditions culturelles ce principe d'une philosophie unique qui aurait été assignée à l'UNESCO. L'étude de Julian Huxley fut donc publiée comme un simple document, sous la responsabilité de son auteur. Le contradicteur le plus résolu de Julian Huxley fut le chef de file du courant catholique à l'UNESCO, qui était aussi le chef de la délégation française à la Conférence générale de 1947: Jacques Maritain. Pour Maritain, il n'y avait pas de place pour une pensée spéculative commune, ni non plus de langage commun, dans le «babélisme» de la pensée contemporaine. Selon lui, comment, dans ces conditions, pourrait-on réaliser un accord de pensée entre hommes originaires de civilisations et de cultures différentes, voire de familles spirituelles et d'écoles de pensée opposées?

La fondation de l'UNESCO a donc été marquée par un antagonisme majeur: celui qui a opposé les partisans d'un humanisme scientifique et séculier, sinon laïque, et les tenants de la diversité culturelle et religieuse. Pour Maritain, l'UNESCO était devant une alternative redoutable: ou bien il lui fallait renoncer à la formulation d'une pensée commune ou de principes communs, et se borner à compiler des documents, des enquêtes et des statistiques, ou elle s'efforcerait «d'établir un conformisme artificiel des esprits et de définir un commun dénominateur doctrinal, qui risquerait à mesure que l'on en discute, de diminuer, jusqu'au point d'évanescence».

Constatant cependant que l'UNESCO avait une finalité pratique, Maritain estimait que si cet accord entre les esprits ne pouvait s'effectuer sur la base d'une pensée spéculative commune, il pouvait néanmoins s'édifier sur une «commune pensée pratique», non sur une conception du monde, de l'homme et de la connaissance, mais sur l'acceptation ou l'affirmation d'un même faisceau de convictions orientées vers l'action. Ajoutant que ceci était peu, il concluait cependant que «c'était le dernier réduit de l'accord des esprits», et que c'était «assez pour entreprendre une grande œuvre». Comme vous le savez, cette opposition fondamentale entre les thèses de Huxley et celles de Maritain a structuré l'histoire de l'UNESCO jusqu'à aujourd'hui, et ceci bien au-delà du face-à-face entre courant catholique et courant humaniste scientifique.

Ce qui nous intéresse aujourd'hui, à la lumière du sujet de notre colloque, c'est de savoir comment l'UNESCO et l'Église ont résolu cette aporie

initiale. Dans les années 1960 en effet, un rapprochement croissant s'opère entre l'UNESCO et l'Église, dû à la fois aux efforts du Directeur général de l'UNESCO, René Maheu, du Saint-Siège, et de la communauté catholique. Maheu est le Directeur général le plus engagé dans le rapprochement des catholiques avec l'UNESCO. Sans doute son évolution personnelle l'a aidé dans cette tâche: d'athée, Maheu est devenu agnostique, tout en adhérant à la pensée de Teilhard de Chardin.

Le rapprochement entre le Saint-Siège et l'UNESCO commence dès le pontificat de Jean XXIII: Maheu a accueilli très favorablement l'encyclique *Pacem in terris*. À la mort de Jean XXIII, Maheu envoie un message de condoléances, soulignant que celui-ci avait montré la proximité de l'Église et de l'UNESCO, deux institutions, «certes différentes de nature, mais l'une comme l'autre consacrées à la promotion de l'esprit dans le monde».

En 1965, l'observateur du Saint-Siège auprès de l'UNESCO participe au congrès de Téhéran sur l'élimination de l'analphabétisme. Il lit un message de Paul VI qui fait l'éloge de l'idéal de l'UNESCO qui consiste «à organiser un monde où le coût de la solitude de l'homme serait équilibré par une communication aussi large que possible de biens matériels et de toutes les richesses de l'esprit»; il souligne l'heureuse convergence de cet idéal de l'UNESCO avec l'idéal même d'une société chrétienne. Paul VI lui-même soutient la campagne d'alphabétisation lancée à l'initiative de l'UNESCO dans une lettre qu'il adresse à Maheu. En 1966, l'UNESCO organise des conférences sur le thème: «La rencontre des cultures sous le signe de la coopération et de la paix: le concile oecuménique Vatican II». Elles sont présidées par Maheu. Mgr Benelli, observateur permanent du Saint-Siège, y joue un grand rôle. Plusieurs ecclésiastiques et des personnalités comme René Cassin et Jacques Maritain participent à ces rencontres.

En 1967, Paul VI consacre l'encyclique *Progressio populorum* au développement des peuples, et tout particulièrement ceux qui s'efforcent d'échapper à la faim, à la misère, aux maladies endémiques et à l'ignorance. Cette encyclique encourage le dialogue entre les cultures. Elle met en évidence le rôle culturel des sociétés: «l'avenir du monde serait en péril si notre époque ne savait pas donner des sages [...]. Riche ou pauvre, chaque pays possède une civilisation reçue des ancêtres [...]. Un peuple qui consentirait à sacrifier les valeurs humaines perdrait par là le meilleur de lui-même». Cette encyclique met en place le conseil «Justice et Paix», qui développe par la suite des relations étroites avec l'UNESCO.

L'UNESCO est explicitement citée dans le paragraphe que cette encyclique consacre à l'alphabétisation: «On peut même affirmer que la croissance économique dépend au premier chef du progrès social: aussi l'éducation de base est-elle le premier objectif d'un plan de développement. La faim de l'instruction n'est en effet pas moins déprimante que la faim d'aliments: un

initiale. Dans les années 1960 en effet, un rapprochement croissant s'opère entre l'UNESCO et l'Église, dû à la fois aux efforts du Directeur général de l'UNESCO, René Maheu, du Saint-Siège, et de la communauté catholique. Maheu est le Directeur général le plus engagé dans le rapprochement des catholiques avec l'UNESCO. Sans doute son évolution personnelle l'a aidé dans cette tâche: d'athée, Maheu est devenu agnostique, tout en adhérant à la pensée de Teilhard de Chardin.

Le rapprochement entre le Saint-Siège et l'UNESCO commence dès le pontificat de Jean XXIII: Maheu a accueilli très favorablement l'encyclique *Pacem in terris*. À la mort de Jean XXIII, Maheu envoie un message de condoléances, soulignant que celui-ci avait montré la proximité de l'Église et de l'UNESCO, deux institutions, «certes différentes de nature, mais l'une comme l'autre consacrées à la promotion de l'esprit dans le monde».

En 1965, l'observateur du Saint-Siège auprès de l'UNESCO participe au congrès de Téhéran sur l'élimination de l'analphabétisme. Il lit un message de Paul VI qui fait l'éloge de l'idéal de l'UNESCO qui consiste «à organiser un monde où le coût de la solitude de l'homme serait équilibré par une communication aussi large que possible de biens matériels et de toutes les richesses de l'esprit»; il souligne l'heureuse convergence de cet idéal de l'UNESCO avec l'idéal même d'une société chrétienne. Paul VI lui-même soutient la campagne d'alphabétisation lancée à l'initiative de l'UNESCO dans une lettre qu'il adresse à Maheu. En 1966, l'UNESCO organise des conférences sur le thème: «La rencontre des cultures sous le signe de la coopération et de la paix: le concile oecuménique Vatican II». Elles sont présidées par Maheu. Mgr Benelli, observateur permanent du Saint-Siège, y joue un grand rôle. Plusieurs ecclésiastiques et des personnalités comme René Cassin et Jacques Maritain participent à ces rencontres.

En 1967, Paul VI consacre l'encyclique *Progressio populorum* au développement des peuples, et tout particulièrement ceux qui s'efforcent d'échapper à la faim, à la misère, aux maladies endémiques et à l'ignorance. Cette encyclique encourage le dialogue entre les cultures. Elle met en évidence le rôle culturel des sociétés: «l'avenir du monde serait en péril si notre époque ne savait pas donner des sages [...]. Riche ou pauvre, chaque pays possède une civilisation reçue des ancêtres [...]. Un peuple qui consentirait à sacrifier les valeurs humaines perdrait par là le meilleur de lui-même». Cette encyclique met en place le conseil «Justice et Paix», qui développe par la suite des relations étroites avec l'UNESCO.

L'UNESCO est explicitement citée dans le paragraphe que cette encyclique consacre à l'alphabétisation: «On peut même affirmer que la croissance économique dépend au premier chef du progrès social: aussi l'éducation de base est-elle le premier objectif d'un plan de développement. La faim de l'instruction n'est en effet pas moins déprimante que la faim d'aliments: un

analphabète est un esprit sous-alimenté. Savoir lire et écrire, acquérir une formation professionnelle, c'est reprendre confiance en soi et découvrir que l'on peut progresser avec les autres. Comme Nous le disions dans Notre message au congrès de l'UNESCO, en 1965, à Téhéran, l'alphabétisation est pour l'homme «un facteur primordial d'intégration sociale aussi bien que d'enrichissement personnel [...]. Aussi Nous réjouissons-Nous du bon travail accompli en ce domaine par l'initiative privée, les pouvoirs publics et les organisations internationales: ce sont les premiers ouvriers du développement, car ils rendent l'homme apte à l'assumer lui-même».

En 1967, Maheu fait un discours pour accueillir et approuver *Populorum progressio*: Maheu déclare que cette encyclique «trouvera en [l'UNESCO] une résonance toute particulière», et qu'elle est «le gage de la coopération active de l'Église à la campagne d'éducation de base et d'alphabétisation fonctionnelle que l'UNESCO s'attache à promouvoir à travers le monde». Il souligne le «profond accord» qu'elle révèle entre les vues du pape et celle de l'UNESCO. Il affirme que «la conception humaniste du développement intégral» est commune à l'UNESCO et à la papauté. «La conversion de tous à l'œuvre de salut qu'est le développement, c'est la grande mutation spirituelle qui s'impose à l'humanité contemporaine». L'encyclique *Populorum progressio* donne à Maheu l'idée de convoquer une conférence mondiale sur le développement.

Dans son second mandat à la tête de l'UNESCO, Maheu intensifie encore ses relations avec le Saint-Siège. En 1971, dans son appel à la solidarité internationale pour les réfugiés de Palestine, Maheu cite les propos de Paul VI, qui vient d'appuyer l'action de l'UNESCO auprès des réfugiés palestiniens. Il est également à noter que pendant le second mandat de Maheu, le futur Jean-Paul II développe un grand intérêt pour les activités de l'organisation. Plus tard, devenu pape, il rendra une visite historique à l'UNESCO, qui est restée dans les annales un temps fort de l'histoire de l'Organisation.

Je crois qu'il faut revenir sur les messages essentiels que contenait l'encyclique *Populorum progressio* pour comprendre, au-delà du rôle des hommes, la profondeur du rapprochement intervenu pendant le pontificat de Paul VI entre l'UNESCO et l'Église.

Quels sont, en bref, les messages cruciaux de cette encyclique? Tout d'abord, que «la question sociale est devenue mondiale». C'est le préambule même de l'encyclique. Et donc, fort logiquement, qu'il faut œuvrer «pour un développement intégral de l'homme» et «pour un développement solidaire de l'humanité» – ce sont la première et la deuxième partie de l'encyclique. Dans ce texte, il est patent que la position de l'Église rencontre celle du système des Nations Unies et, tout particulièrement, celle de l'UNESCO. On peut dire en effet que c'est à peu près à la même époque, et ceci bien avant la publication du premier Rapport mondial sur le développement humain, que

l'UNESCO et l'Église forgent en des termes très voisins la notion même de développement humain. Comme le dit Paul VI dans l'encyclique, «*le développement ne se réduit pas à la simple croissance économique*. Pour être authentique, il doit être intégral, c'est-à-dire *promouvoir tout homme et tout l'homme*». Le pape cite à cet égard le père Lebreton, dont la réflexion a eu une grande importance dans ce domaine.

On retrouve là le même fil qui a guidé la réflexion de l'économiste François Perroux à la même époque, qui a joué un si grand rôle dès les années 60 du XX^e siècle dans cette élaboration internationale du concept de développement humain, et qui devait culminer dans le célèbre ouvrage *Pour une philosophie du nouveau développement*, publié en 1981 par l'UNESCO. Je risquerai donc cette hypothèse: c'est la question de la mondialisation de la question sociale et la question du développement qui ont permis à l'UNESCO et à l'Église de dépasser les apories initiales que j'évoquais tout à l'heure, et ceci non seulement dans l'action, mais jusque dans la réflexion théorique sur le nouveau concept de développement humain, sur un développement vu, comme le dit justement l'encyclique, comme «le nouveau nom de la paix».

Mais il est une autre base de rapprochement essentielle, et qui est au centre même de votre réflexion d'aujourd'hui: celle du pluralisme culturel. L'encyclique met en effet justement l'accent sur le «*heurt des civilisations*». N'y voyons pas exactement une anticipation de Huntington, car dans l'esprit de Paul VI, il s'agit surtout du «*heurt entre les civilisations traditionnelles et les nouveautés de la civilisation industrielle*», qui «*brise les structures qui ne s'adaptent pas aux conditions nouvelles*».

Or l'encyclique, dans des accents qui là encore convergent avec le message de l'UNESCO, souligne que le développement solidaire de l'humanité passe par, je cite, le *dialogue des civilisations*. Paul VI affirme en effet: «*Entre les civilisations comme entre les personnes, un dialogue sincère est en effet créateur de fraternité*. L'entreprise du développement rapprochera les peuples dans les réalisations poursuivies d'un commun effort si tous, depuis les gouvernements et leurs représentants jusqu'au plus humble esprit, sont animés d'un amour fraternel et mus par le désir sincère de *construire une civilisation de solidarité mondiale*».

Je crois que René Maheu aurait très bien pu signer une telle déclaration. C'est ainsi qu'a pu être dépassée l'aporie initiale qui a marqué les premières années de l'UNESCO. Ce n'est pas pour autant la position de Huxley qui a triomphé et loin de là. Car en définitive, il a été possible de trouver des passerelles communes de réflexion théorique entre l'UNESCO et l'Église non par la détermination dogmatique d'une «*idéologie commune*», mais à partir des nécessités pratiques de l'action dans le domaine du développement et de la coopération culturelle, qui ont abouti à la formulation d'hypothèses communes: celles du développement humain et du dialogue des civilisations.